

Attention au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone, appelé aussi « CO » est un gaz particulièrement dangereux. Quand on le respire, il prend la place de l'oxygène : il est asphyxiant. Il est très difficile à détecter : il ne se voit pas (gaz incolore) et ne sent rien (gaz inodore). Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. La majorité des Français équipés de ces appareils ne sont pourtant pas conscients d'avoir à leur domicile des équipements susceptibles d'émettre du CO. Environ huit intoxications au CO sur dix ont lieu de manière accidentelle dans l'habitat. Il existe des gestes simples pour éviter ces accidents qui touche chaque année plus d'un millier de foyers causant une centaine de décès.

SE PROTÉGER DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE